CD 64 BASKETBALL

Règlements sportifs Pré-Ligue 2025-2026

Thématique :	Compétitions	
Destinataires :	Clubs et élus	
Nombre de pièce jointe :		
☐ Echéance de réponse :☒ Information		

Ce qu'il faut retenir :

Règlements sportifs particuliers Pré-Ligue U13 à U18

Règles de participations, formules qualifications en Ligue

Les équipes 3 et les équipes en entente ne sont pas autorisées en championnat de Ligue

La phase de pré lique se déroulera du 6 septembre au 19 octobre 2025

Afin de rendre plus lisible la suite des championnats départementaux les phases de Pré-ligue seront inscrites en D10 sur FBI. Les règles de participations sont celles de la Ligue.

Concernant le statut de l'entraîneur nous vous invitons à consulter le document de la Ligue :

https://nouvelleaquitainebasketball.org/wp-content/uploads/2025/06/2025-05-24-tec-statut-entraineur-2025 2026.vdef .pdf

A: U13M

Règles de participations

- a. Nombre de joueurs autorisés :
 - i. 10 maximum
- b. Types de Licences autorisées :
 - i. 1C, 2C, 0CT ou 0CAST, 1CAST, 2CAST (Hors CTC) ou 1CASTCTC, 2CASTCTC: 3 maxi
 - ii. 0C ou 0CASTCTC : sans limite
 - iii. CASTCTC : pour les CTC, 7 licences AST CTC maximum et 3 licences C du club porteur minimum
- II. <u>Formule</u>

5 équipes engagées, une poule de 6 avec un exempt, matchs aller. Matchs du 20 septembre au 18 octobre. Le classement déterminera les qualifiés pour la ligue, les autres équipes seront reversées en championnat départemental à partir de novembre.

III. Qualifications en Ligue :

2 équipes qualifiées pour la R1 (pas de R2 en U13)

IV. Temps de jeu :

4x10 minutes

B: U13F

V. Règles de participations

- a. Nombre de joueurs autorisés :
 - i. 10 maximum
- b. Types de Licences autorisées :
 - i. 1C, 2C, 0CT ou 0CAST, 1CAST, 2CAST (Hors CTC) ou 1CASTCTC, 2CASTCTC: 3 maxi
 - ii. 0C ou 0CASTCTC : sans limite
 - iii. CASTCTC : pour les CTC, 7 licences AST CTC maximum et 3 licences C du club porteur minimum
- II. Formule

5 équipes engagées, une poule de 6 avec un exempt, matchs aller. Matchs du 20 septembre au 18

octobre. Le classement déterminera les équipes qualifiées pour la ligue, les autres équipes seront reversées en championnat départemental à partir de novembre.

III. Qualifications en Ligue:

2 équipes qualifiées pour la R1 (pas de R2 en U13)

VI. <u>Temps de jeu</u>:

4x10 minutes

C: U15M

VII. Règles de participations

- a. Nombre de joueurs autorisés
 - i. 10 maximum
- b. Types de Licences autorisées
 - i. Equipes 1:
 - 1. 1C, 2C, 0CT ou 0CAST, 1CAST, 2CAST (Hors CTC) ou 1CASTCTC, 2CASTCTC: 5 maxi
 - 2. 0C ou 0CASTCTC : sans limite
 - 3. CASTCTC : pour les CTC, 7 licences AST CTC maximum et 3 licences C du club porteur minimum
 - ii. Equipes réserves :
 - 1C, 2C, 0CT ou 0CAST, 1CAST, 2CAST (Hors CTC) ou 1CASTCTC, 2CASTCTC:
 2 maxi
 - 2. 0C sans limite
 - 3. ASTCTC: Pour les CTC, 7 licences ASTCTC maximum et 3 licences C du club porteur minimum
- c. Equipes réserves

L'équipe de EB PAU NORD EST 2 devra fournir une liste de 7 brulés de son équipe 1. La liste devra être déposée auprès de la commission compétitions au plus tard le vendredi 05 septembre.

II. Formule

6 équipes engagées, une poule de 6 en matchs aller. Matchs du 20 septembre au 18 octobre. Le classement déterminera les qualifiés pour la ligue, les deux dernières équipes seront reversées en championnat départemental à partir de novembre

III. Qualifications en Ligue:

Les équipes classées 1 et 2 sont qualifiées pour la R1 Les équipes classées 3 et 4 sont qualifiées pour la R2

D: U15F

VIII. Règles de participations

- a. Nombre de joueurs autorisés
 - i. 10 maximum
- b. Types de Licences autorisées
 - i. Equipes 1:
 - 1. 1C, 2C, 0CT ou 0CAST, 1CAST, 2CAST (Hors CTC) ou 1CASTCTC, 2CASTCTC: 5 maxi
 - 2. 0C ou 0CASTCTC : sans limite
 - 3. CASTCTC: pour les CTC, 7 licences AST CTC maximum et 3 licences C du club porteur minimum
 - ii. Equipes réserves :
 - 1C, 2C, 0CT ou 0CAST, 1CAST, 2CAST (Hors CTC) ou 1CASTCTC, 2CASTCTC:
 2 maxi
 - 2. 0C sans limite
 - 3. ASTCTC: Pour les CTC, 7 licences ASTCTC maximum et 3 licences C du club porteur minimum
- c. Equipes réserves

L'équipe de ANGLET CBB 2 devra fournir une liste de 7 brulées de son équipe 1. La liste devra être déposée auprès de la commission compétitions au plus tard le vendredi 05 septembre.

IX. Formule

7 équipes engagées, une poule de 8 avec un exempt, matchs aller. Matchs du 06 septembre au 18 octobre. Le classement déterminera les qualifiés pour la ligue et le championnat interdépartemental.

X. <u>Qualifications en Ligue et interdépartemental</u>

Les équipes classées 1 et 2 sont qualifiées pour la R1

Les équipes classées 3 et 4 sont qualifiées pour le championnat inter départemental

Les équipes classées de 5 à 7 seront reversées en championnat départemental à partir de novembre.

E: U18M

XI. Règles de participations

- a. Nombre de joueurs autorisés
 - i. 10 maximum
- b. Types de Licences autorisées
 - i. Equipes 1:
 - 1. 1C, 2C, 0CT ou 0CAST, 1CAST, 2CAST (Hors CTC) ou 1CASTCTC, 2CASTCTC: 5 maxi
 - 2. 0C ou 0CASTCTC: sans limite
 - 3. CASTCTC: pour les CTC, 7 licences AST CTC maximum et 3 licences C du club porteur minimum
 - ii. Equipes réserves :
 - 1C, 2C, 0CT ou 0CAST, 1CAST, 2CAST (Hors CTC) ou 1CASTCTC, 2CASTCTC:
 2 maxi
 - 2. 0C sans limite
 - 3. ASTCTC: Pour les CTC, 7 licences ASTCTC maximum et 3 licences C du club porteur minimum

c. Equipes réserves

Les équipes de LONS 1 et LONS 2 seront personnalisées. L'équipe de EB PAU NORD EST 2 devra fournir une liste de 7 brulés de son équipe 1. Les listes devront être déposées auprès de la commission compétitions au plus tard le vendredi 05 septembre.

XII. Formule

9 équipes engagées. Les équipes se rencontrent en matchs aller du 07 septembre au 19 octobre. (7 journées disponibles).

Les équipes seront classées à l'issue de la septième journée soit 6 rencontres. La rencontre de la journée n°4 n° 14100020 opposant IDRON SPORTS VILLAGE à EST BEARN BASKET AMI ne se jouera pas afin que l'ensemble des équipes aient joué 6 rencontres.

Les journées 8 et 9 ne seront pas jouées. Elles apparaissent sur la calendrier aux dates des 20 et 21 octobre 2025.

XIII. Qualifications en Lique

Les équipes classées 1 et 2 sont qualifiées pour la R1

Les équipes classées 3 et 4 sont qualifiées pour la R2

Les 5 autres équipes sont reversées en championnat départemental à partir de novembre.

XIV. Horaires des rencontres

Les rencontres se dérouleront le dimanche à 13h. En cas de doublé les horaires seront 11h et 13h. Possibilité de dérogation.

F: U18F

XV. Règles de participations

- a. Nombre de joueurs autorisés
 - i. 10 maximum
- b. Types de Licences autorisées
 - i. Equipes 1:
 - 1. 1C, 2C, 0CT ou 0CAST, 1CAST, 2CAST (Hors CTC) ou 1CASTCTC, 2CASTCTC: 5 maxi
 - 2. 0C ou 0CASTCTC : sans limite
 - 3. CASTCTC: pour les CTC, 7 licences AST CTC maximum et 3 licences C du club porteur minimum
 - ii. Equipes réserves :
 - 1. 1C, 2C, 0CT ou 0CAST, 1CAST, 2CAST (Hors CTC) ou 1CASTCTC, 2CASTCTC: 2 maxi
 - 2. 0C sans limite
 - 3. ASTCTC: Pour les CTC, 7 licences ASTCTC maximum et 3 licences C du club porteur minimum

c. Equipes réserves

L'équipe de Anglet CBB 2 devra fournir une liste de 7 brulées de son équipe 1. La liste devra être déposée auprès de la commission compétitions au plus tard le vendredi 05 septembre.

II. Formule

8 équipes engagées, Les équipes se rencontrent en matchs aller du 07 septembre au 19 octobre.

III. Qualifications en Ligue

Les équipes classées 1 et 2 sont qualifiées pour la R1.

Les équipes classées 3 et 4 sont qualifiées pour le championnat interdépartemental.

Les 4 autres équipes sont reversées en championnat départemental à partir de novembre.

XVI. Horaires des rencontres

Les rencontres se dérouleront le dimanche à 13h. En cas de doublé les horaires seront 11h et 13h. Possibilité de dérogation.

Contact: Compétition E-mail: competitions5x5@basket64.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
M.P. GIL LOUGAROT Présidente Commission Compétitions 5x5	E. CAMBLATS Vice-Président Pole Pratiques	F. BORDENAVE Secrétaire général
Référence	2025-08-08 - CD64- Compétitions – Règlements – Pré-Ligue	